Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 5 octobre 2026 à 19h30 à 21h56

Etaient présents : ANDRUETTE Aurore, BIERI Patrice, BREMONT Thierry, CARTIER Sylvestre FRAPART Yves-Michel, GUICHON Julie, LE BRICQUIR Alain, LE BRICQUIR Valérie, MANGIN Estelle, MOLINIER Denis et ROUSSEAUX Catherine.
Secrétaire de séance : GUICHON Julie

Approbation du PV de la séance précédente

Le PV du 7 septembre 2026 est approuvé avec 9 voix pour et 2 abstentions.
Denis Molinier demande les précisions suivantes dans les questions diverses : le manque de communication auprès des habitants et de la municipalité concernant la journée aérodrome. Il indique également qu'il souhaite qu'une réunion d'informations sur le parc solaire soit prochainement organisée.

Travaux aérodrome

Une visite des locaux a été faite le 24 août dernier en présence de Madame Rousseaux et de Messieurs Frapart et Royer. Certaines parties des portes du hangar de l'ACVV sont à remplacer. Plusieurs solutions ont été proposées par Monsieur Royer pour rénover les parties endommagées. Après discussions et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, opte pour l'option N°3 pour un montant de 3 439.75€ HT soit 4 127.70€ TTC. Les travaux seront réalisés par les employés communaux, dans le respect des règles de sécurité, avec l'aide de bénévoles de l'ACVV. Le temps qu'ils consacreront à ces travaux ne devra pas être au détriment de l'entretien du village et s'étalera dans la durée.

Soirée Théâtre

Madame Andruette rappelle que la commission animation souhaite organiser une soirée théâtre le 15 novembre dans l'après-midi. Une troupe a été trouvé, celle-ci laisse aux élus le choix de fixer le tarif de l'entrée et propose de verser les fonds récoltés à une association choisie par la collectivité. Après délibération, les élus décident à l'unanimité, de fixer le tarif d'entrée à 10€ par personne à partir de 12 ans et de reverser les fonds à l'Association EPH 51. Une buvette sera proposée à cette occasion et les tarifs appliqués seront les mêmes que ceux pratiqués lors du bar éphémère. Une vente de sucré/salé sera également proposée sous réserve des conditions légales et d'hygiène. Les modalités seront revues lors de la prochaine commission dès les informations reçues. Une affiche a été réalisée. Monsieur Le Bricquir demande s'il est possible de rajouter que les places sont limitées ainsi que les moyens de règlement acceptés. Une pré-réservation sera nécessaire pour pouvoir participer à l'évènement. Aurore Andruette va se rapprocher de Monsieur Noël, à l'initiative de ce projet, pour connaître les conditions de réservation et de distribution des affiches.

Noël : Marché, déco, boite aux lettres

Madame Andruette propose d'organiser un marché de Noël le samedi 5 décembre de 10h00 à 19h00 dans la salle des fêtes et en dans la cour de la mairie. La commission animation souhaite revoir le tarif des droits de place et propose de le fixer à 10€ les 3m. Les différentes associations seront contactées pour proposer des activités si elles le souhaitent.
Adopté avec 10 voix pour et 1 abstention. La boite aux lettres du père Noël sera installée fin novembre (aux alentours du 27) jusqu'au 18 décembre. Madame Guichon se propose pour remplacer l'ancienne secrétaire du père Noël. Madame Lainé a donné des cartes pour les réponses.
Les illuminations de Noël seront installées fin novembre. Au sujet de la décoration du village, Madame Andruette propose de faire un groupe de travail afin de lister les décorations actuelles et les besoins en nouveauté. La mise en place d'un concours d'illuminations des maisons est évoquée. Ce point sera revu en commission.

Questions diverses

- points sur les différentes animations
  - bar éphémère 45 personnes environ, des retours très positifs avec une bonne ambiance
  - concours de pétanque : 9 équipes, le barbecue tenu par Familles rurales a été apprécié
  - repas des aînés : 39 inscrits, les participants sont enchantés

- Denis Molinier demande où en est l'activité micro crèche. Yves Frappart a rencontré la directrice et la vice-présidente chargée de la petite enfance au sein de la CCMC. La directrice actuelle souhaite arrêter son activité dès lors qu'elle trouvera un repreneur. La CCMC a besoin de structure d'accueil comme celle-ci.

- Yves Frappart fait lecture de différents courriers :
  - Monsieur Valentin remercie Monsieur le Maire pour sa présence aux obsèques de sa mère

- Monsieur Chauvet demande que l'accessibilité de la ruelle moutignat soit revue pour lui permettre de circuler en fauteuil roulant : le sujet sera étudié
- Madame Dethune souhaite avoir davantage d'information concernant la machine à pain, actuellement vide. Un message sera diffusé pour expliquer les difficultés de main d'œuvre que rencontre la boulangerie Majoulet. Elle rappelle également que la boite à livres doit contenir des livres en état. Un rappel des consignes sera affiché pour éviter tous désagréments. Enfin, elle demande l'élagage des arbres situés derrière l'ancienne boulangerie et également sur certains tronçons de la sente des bois. Les propriétaires seront à nouveau contactés pour leur demander d'intervenir.
- Monsieur Ponchon ne souhaite plus s'occuper du terrain de tennis. Il demande un projet de rénovation. Les espaces de jeux y compris pour les pistes de BMX et le terrain de basket sont à l'étude.
- Les propriétaires du gîte Ma deuxième maison en Champagne demandent si le terrain de tennis peut être occupé par les hôtes. Oui, le terrain n'est pas fermé à clé.

- Yves Frapart indique que le nouveau frigo de la salle des fêtes est installé et que la fuite au niveau de l'évier du bar a été réparée. Il indique également que chaque matériel de la commune dispose désormais d'un cahier d'entretien et que les employés ont été formés pour l'utilisation du nouveau tracteur.
- Denis Molinier s'interroge sur la sobriété énergétique et l'éclairage public de nuit. Alain Le Bricquir répond que la commune a déjà réduit l'éclairage au maximum des possibilités. Les avis divergent sur le sujet. Il conviendra d'en rediscuter.
- Denis Molinier demande la possibilité d'avoir tableau des horaires des agents communaux. Oui, ce sera fait.
- Aurore Andruette et Thierry Bremont demandent que les numéros des maisons de la villa des pêcheries et du chemin des hauts soient revus.
- Denis Molinier apprécie de recevoir les comptes-rendus de la CCMC et remercie Yves Frapart
- Yves Frapart rappelle qu'une réunion S3M est prévue le 08/10 et propose que Denis Molinier représente la commune au comité local de la Coole. Celui-ci réfléchit et doit donner très rapidement sa réponse.
- Denis Molinier souhaiterait un point d'information sur la réunion sécurité avec Messieurs Mezino et Hacquin des services de la DDT du 15 septembre dernier. Alain Le Bricquir attend le retour d'informations du Département et fera un compte-rendu aux élus.
- Denis Molinier demande plus d'informations concernant le projet de musée aéronautique. A ce jour, c'est en discussion avec la CCMC notamment pour obtenir des financements européens.

Dates des prochaines réunions :

-13/10 à 14h00 : Réunion Power Solutions
-13/10 à 19h00 : Commission Déco de noël
-15/10 : Conseil communautaire à Coupéville
-19/10 : Commission travaux
-22/10 à 19h00 : Commission aérodrome
-02/11 : Conseil municipal
-05/11 : ONF (affouages) 9h00
-09/01 : Vœux du Conseil municipal

MAIRIE D'ÉCURY-SUR-COOLE (MARNE)